Le débat de la loi anti licenciements est retardé au Congrès argentin



Buenos Aires, 6 mai, (RHC).- Les élus du parti au gouvernement à la Chambre des députés, en Argentine essaient de retarder le débat sur la loi anti licenciements. Ils négocient des changements dans ce projet pour le renvoyer au Sénat.

Les leaders des 5 centrales syndicales de ce pays sud-américain ont refusé de participer à la première journée des discussions, hier. Ils ont avancé comme argument qu'ils ne veulent pas faire partie d'une manœuvre dilatoire.

Le projet de loi suspend les licenciements durant 180 jours à partir de son entrée en vigueur et il établi une double indemnisation pour les employés qui seront licenciés.

Si le Congrès donne son approbation, le président Mauricio Macri n'aurait d'autre alternative qu'avoir recours à son droit de veto contre une législation populaire. C'est pour cette raison que ses partisans essaient de dilater ce processus.

 $\frac{https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/92708-le-debat-de-la-loi-anti-licenciements-est-retarde-aucongres-argentin$



Radio Habana Cuba